



1.8. Favoriser le déplacement des espèces au sein des milieux aquatiques

Réduire les obstacles à la continuité écologique des cours d'eau

Contexte de l'action

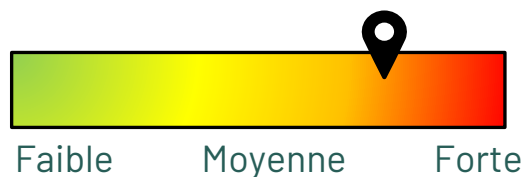
Les obstacles à l'écoulement sont des ouvrages construits dans le lit des cours d'eau afin de ralentir son écoulement (barrages, seuils, etc.). Ils constituent des discontinuités écologiques importantes qui freinent voire stoppent le déplacement des espèces de milieux aquatiques (poissons, amphibiens, mammifères aquatiques, etc.). Dans le cadre des TVB, il convient de répertorier ces obstacles (une grande partie est présente dans le ROE) et leurs dysfonctionnements, et d'engager des actions adaptées (suppression de l'obstacle, adaptation au passage de la faune, installation de passes à poisson, etc.).

D'autres ouvrages ponctuels (buse notamment) peuvent aussi s'avérer dysfonctionnels et entraîner des problèmes de continuité écologique et/ou des inondations. Le cas échéant, il serait pertinent de les remplacer par des ouvrages plus adaptés.

Objectifs

- Permettre la continuité des habitats et les possibilités de migration

Priorité



Durée de mise en œuvre

- Moyenne (2-5 ans)



Pilote de l'action

- Propriétaire des ouvrages (privés, communes, communautés de communes)
- SDEA
- Syndicat mixte Bassin Bruche Mossig

Partenaires potentiels

Techniques : OFB, DREAL, DDT, Fédération de pêche, SDEA, Syndicat mixte Bassin Bruche Mossig

Financiers : AERM, Europe (fond FEDER...)

Modalités de mise en œuvre

- 1) Recueillir les données sur les obstacles à l'écoulement (à partir du ROE) et de leurs enjeux et potentielles dysfonctionnalités
- 2) Si des buses dysfonctionnelles sont relevées : remplacer par des ponts cadres ou autres buses plus adaptées. Remplacement des passages busés très largement utilisés, par des aménagements ne modifiant pas le substrat du cours d'eau (pont, dalot)
- 3) Retirer les seuils et barrages qui peuvent l'être (attention aux enjeux de navigation et GEMAPI)
- 4) Aménager un obstacle infranchissable en une succession de petits obstacles franchissables avec pré-bassins pour permettre sa traversée en plusieurs étapes
- 5) Mettre en place de passes à poissons/frayère à poissons

Incidence financière

Coûts variables selon les travaux ou les dispositifs mis en place

Évaluation et suivi

- Protocole QualPhy
- Nombre d'obstacles supprimés ou modifiés